

Justice - Les procureurs de la Couronne «mobilisés» comme jamais

Ils se sont unanimement prononcés en faveur de moyens de pression allant jusqu'à la grève générale

La Presse canadienne 24 janvier 2011 Justice

Les procureurs de la Couronne du Québec se sont prononcés unanimement en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

Aucun des quelque 350 procureurs réunis en assemblée générale à l'hôtel Omni, samedi après-midi, n'a demandé la tenue d'un vote. «Les procureurs n'ont jamais été aussi mobilisés et déterminés», a déclaré le président de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP), Me Christian Leblanc.

Les procureurs de la Couronne sont de plus en plus nombreux à quitter la profession — certains pour aller plaider au niveau fédéral, où les salaires sont plus intéressants. Ils sont aussi particulièrement vulnérables à l'épuisement professionnel, a expliqué Me Leblanc lors de la conférence de presse qui s'est déroulée après la rencontre.

Quant aux victimes et aux témoins, ils sont «littéralement pris en otages par un système judiciaire qui ne répond plus à leurs besoins», et la Couronne québécoise, elle, «n'a jamais été aussi affaiblie professionnellement dans sa capacité d'offrir un service de qualité à la population du Québec.»

La qualité des services judiciaires est minée par les conditions de travail des procureurs qui, faute de temps, sont parfois contraints de prendre la décision de ne plus porter des causes en appel. Il faudra donc précéder à un sérieux coup de barre, a fait valoir Me Leblanc, surtout dans le contexte actuel, alors que les Québécois voient s'accumuler les scandales judiciaires par l'entremise des médias.

L'APPCP soutient qu'un important rattrapage salarial s'impose. Les procureurs québécois accusent un retard évalué à environ 40 % par rapport à leurs homologues des autres provinces, selon l'association. Il faudrait également procéder à l'embauche de 200 procureurs d'expérience, ce qui constituerait une augmentation d'environ 40 % des forces actuelles. En ce moment, il y a environ 450 procureurs de la Couronne au Québec.

«Mais demain matin, si ces postes sont ouverts par le gouvernement, ils ne seront pas pourvus parce que les procureurs de la Couronne du Québec sont les plus mal payés d'Amérique du Nord», a lancé Me Leblanc.

Mauvaise foi

Il y a deux semaines, l'APPCP a quitté la table de négociations puisqu'elle estimait que celles-ci, menées devant un conciliateur, avaient mené à une impasse. L'autre procureur de la Couronne qui était présent à la conférence de presse, J. D. Gerols, a d'ailleurs été particulièrement cinglant à cet effet à l'endroit du gouvernement provincial, qu'il a accusé de faire preuve de mauvaise foi depuis le début des négociations.

«Avant hier soir [vendredi], nous n'avions pu nous adresser au ministre de la Justice, même avec des lobbyistes. L'année dernière, nous avons dû embaucher des lobbyistes pour réussir à parler à l'ancien ministre, Jacques Dupuis», a-t-il déploré.

En marge du caucus du Parti libéral du Québec, vendredi, le ministre Fournier aurait brièvement commenté le dossier, a rappelé Me J. D. Gerols, en affirmant que les procureurs étaient compétents. «Merci de juger que nous sommes compétents, nous le savons, mais ce n'est pas de cela que nous avons besoin», a ironisé Me Gerols.

Au bureau du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, samedi, un employé joint par téléphone n'a pas voulu livrer officiellement la position du ministre. Du côté du Conseil du trésor, l'attachée de presse de la ministre Michelle Courchesne, Isabelle Mercille, a simplement affirmé que l'on «prenait acte» de la décision prise par les procureurs. «Notre lecture, par contre, c'est que les négociations se poursuivent», a indiqué Mme Mercille, en entrevue avec La Presse canadienne.